

Le projet personnalisé



Sommaire :

II] Présentation personnelle :

III] Introduction :

III] 1) Cadre de travail :

III] 2) Le choix de la personne et les raisons de ce choix :

III] Présentation de la personne :

III] 1) Petit descriptif :

III] 2) Ses compétences et centres d'intérêt :

III] 3) Pathologie, handicap, degré d'autonomie :

III] 4) Difficultés particulières rencontrées :

III] 5) Ses désirs :

IV] Projet personnalisé existant :

IV] 1) Présenter son élaboration et le résultat :

IV] 2) La participation de la personne concernée et de sa famille :

V] Recommandations ou suggestions pour un nouveau projet :

VI] Conclusion :

I] Présentation personnelle :

Je m'appelle Nicolas BERGAUT, j'ai actuellement 28 ans. Après des études en informatique, j'ai occupé ensuite un poste de technicien de bureau d'études en fibre optique. En contact avec l'EMA (Équipe Mobile Autisme) du Cantal, j'ai souhaité me tourner vers les métiers du médico-social et de l'accompagnement plus en adéquation avec mes valeurs et mes convictions.

III] Introduction :

II] 1) Cadre de travail :

Le cadre d'intervention en tant que professionnel de l'accompagnement social se décompose de la façon suivante :

Tout d'abord, il y a le cadre légal avec la Loi de 2002-2 qui rénove l'action sociale et médico-sociale et fixe des règles aux droits des usagers en réaffirmant leur place dans leurs parcours de soins et d'accompagnement. On retrouve également la Loi de 2005, mise en place pour l'égalité des droits et des chances, ainsi que la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Dans un second temps, il y a les financeurs qui donnent les moyens aux associations d'accompagner les usagers dans leurs parcours. Ils ont aussi une mission de contrôle concernant le travail effectué dans les établissements. L'un des principaux financeurs des structures médico-sociales est l'ARS (Agence Régional de Santé) pour les établissements médicalisés et les Conseils Départementaux pour les Foyers d'Hébergement.

En troisième lieu, il y a l'association. Elle met également un cadre avec son projet associatif qui est renouvelé tous les 6 ans.

Quatrièmement, il y a les pôles. Dans mon cas, j'ai réalisé mon stage au sein du pôle Hébergement. Il pose lui aussi un encadrement avec un projet de pôle qui est réévalué tous les 5 ans.

Ensuite, il y a les différents établissements. De mon côté, j'ai effectué mon stage au Foyer d'A. Il met également un cadre avec un projet d'établissement qui est renouvelé tous les 4 ans.

Enfin, le professionnel suit des personnes et doit les accompagner en établissant un encadrement avec leurs projets personnalisés.

II] 2) Le choix de la personne et les raisons de ce choix :

J'ai décidé de choisir L. en raison de l'affinité que j'ai développé avec lui. Cette entente s'explique car c'est l'une des premières personnes avec qui j'ai été en contact. De plus, j'ai constaté un lien naissant et une relation facilitée.

III] Présentation de la personne :

III] 1) Petit descriptif :

L. est né le 09 Mai 1971. Dès son plus jeune âge, il est placé dans une famille d'accueil dans laquelle il a été considéré comme faisant partie de la famille. Il rentre à l'IME (Institut Médicoéducatif) de Mauriac appartenant à l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde des Enfants et des Adultes) en Novembre 1983 (à 12 ans). Le 01 Février 1992 (à 20 ans), il intègre le Foyer du Rocher situé à Aurillac. Suite à des problèmes de comportement, il intègre une première fois le Foyer d'Aron en 1993 (à 22 ans). Il est ensuite orienté vers le Foyer de Tronquières. Le 07 Juillet 2008 (à 37 ans), il est de retour sur le Foyer d'Aron en urgence suite à des problèmes de comportement hétéro-agressif. Suite au décès de celle qu'il considère comme sa mère (famille d'accueil), il continue à sortir un week-end sur deux chez l'un des fils de sa famille nourricière.

III] 2) Ses compétences et centres d'intérêt :

L. sait adapter sa tenue vestimentaire en fonction de la météo et connaît parfaitement son schéma corporel. Il ne sait ni lire ni écrire, seulement recopier, il est capable de compter jusqu'à mille et d'effectuer des additions et des multiplications simples (mais il ne sait pas soustraire ou diviser). Il n'est pas capable de nager, cependant il sait faire du vélo.

Un projet d'animation qui a été mis en place il y a quelques années par une élève AMP a fait naître en L. un intérêt pour la photographie qui ne se dément pas avec le temps. Il apprécie donc la photographie, mais aussi les puzzles, le coloriage, les restaurants...

III] 3) Pathologie, handicap, degré d'autonomie :

L. a un retard mental moyen, est épileptique et a des pulsions sexuelles qui ont eu comme conséquence un jugement et la mise en place d'un traitement visant à réduire sa tonicité sexuelle. Cet événement a marqué un coût d'arrêt dans son évolution et ses revendications d'autonomie. La prise du traitement a été très dure à encaisser pour L. (prise de poids, laisser aller...), l'accompagnement a dû être revu et de nouveaux objectifs ont été redéfini avec lui qui sont adaptés aux contraintes imposées par le juge.

III] 4) Difficultés particulières rencontrées :

Il faut être très vigilant avec L. au niveau de ses pulsions sexuelles, qui le limite dans son évolution et dans ses demandes. Il a le savoir-faire dans les actes de la vie quotidienne, mais il ne l'applique pas de façon autonome par manque de motivation.

III] 5) Ses désirs :

L. a beaucoup de demandes et d'envie, il peut être harcelant, navigué dans l'équipe pour obtenir gain de cause. Ses sollicitations se limitent à son cadre de vie, à l'établissement et à ses sorties dans sa famille (il a demandé d'inviter au restaurant son beau-frère, sa belle-sœur et son neveu, il leur réclame de l'argent afin d'offrir un cadeau pour les anniversaires...). Il a conscience des difficultés qu'il a pu rencontrer notamment au niveau de ses pulsions sexuelles, ce qui a pour conséquence une limitation de ses demandes. En effet, pour chaque tâche la présence d'un(e) éducateur(rice) est indispensable, ce qui peut aussi réduire des activités puisqu'un(e) professionnel(le) ne peut pas toujours être disponible pour l'accompagner. L. a une usure au niveau du travail et trouve des stratégies d'évitement pour ne pas se rendre au travail. Il a baissé l'an dernier d'un temps complet à un 75%.

IV] Projet personnalisé existant :

IV] 1) Présenter son élaboration et le résultat :

Le projet personnalisé est un outil individuel, propre à chaque résident. C'est un moyen qui permet de ressortir les objectifs personnels des différentes personnes accueillies. Cet outil contribue à avoir une ligne directrice pour les professionnels qui accompagne les résidents et de proposer un encadrement cohérent.

Le Projet de L. a été réévalué en Décembre 2022 et doit de nouveau se faire présenter en Mai 2024. Idéalement et dans un cadre légal, un projet personnalisé doit se rééditer tous les ans. Cependant, pour une question d'organisation et de contraintes structurelles, mon lieu de stage les réévalue tous les 2 ans.

L'élaboration du projet se fait de la façon suivante :

Pour un premier projet personnalisé, l'éducateur(rice) référent(e) de la personne doit prendre connaissance de l'historique de la personne en se documentant des évaluations et des retours de

la famille et/ou de la structure précédente. Ensuite, l'éducateur(rice) référent(e) prend un temps avec la personne accompagnée pour recueillir ses besoins, envies et projets.

Pour une réévaluation, le schéma est identique mis à part que l'éducateur(rice) référent(e) reprend le dernier projet personnalisé pour vérifier l'atteinte ou non des précédents objectifs.

Concernant le projet de L., les objectifs sont (voir document annexe) :

- Vie quotidienne : Réduire l'accompagnement et notre exigence ;
- Vie collective : Gagner en reconnaissance ;
- Vie familial et collective : Maintenir le lien familial ;
- Vie socio-culturelle et sportive : Maintenir une activité physique ;
- Vie intime et affective : Accepter et respecter le désir de la gent féminine.

IV] 2) La participation de la personne concernée et de sa famille :

Une fois les objectifs fixés avec L., son référent réécrit son projet personnalisé avec les nouvelles intentions misent à jour avec la personne. Par la suite, une présentation du nouveau projet personnalisé est réalisée au résident puis devant toute l'équipe éducative et l'infirmière de l'établissement pour que l'on puisse ensemble valider le projet.

Une fois approuvé, une relecture est faite par le référent au résident concerné, en l'occurrence L., afin de vérifier s'il est toujours en accord avec les objectifs inscrits dans le projet.

Une fois son autorisation obtenue, une invitation est envoyée à sa famille et à sa tutrice. Cette lecture du projet personnalisé nous permet d'avoir ou non leur accord. C'est également le moment pour eux de nous apporter des demandes ou attentes concernant L.

V] Recommandations ou suggestions pour un nouveau projet :

Voir en annexe.

VI] Conclusion :

La rédaction de ce dossier m'a apporté les connaissances nécessaires, tant sur la partie théorique que pratique, pour les différentes étapes de composition du projet personnalisé.

C'est un travail d'équipe nécessitant de collaborer avec les différents intervenants au cours de l'accompagnement. C'est aussi un outil qui est adapté à chacun des résidents afin de souligner les objectifs des différentes personnes et de tenir compte de leur singularité. Cela permet également aux professionnels d'avoir une ligne de conduite dans l'accompagnement des résidents et de poser un cadre rationnel avec un accompagnement cohérent et efficace afin de répondre au mieux aux attentes et besoins de la personne accompagnée.

PROJET PERSONNALISE

NOM/PRENOM : L.

Date d'élaboration : Décembre 2022

BILAN/ANALYSE	OBJECTIFS	OBJECTIFS SPECIFIQUES (facultatif)	MOYENS	PLANIFICATION	EVALUATION
<p><u>VIE QUOTIDIENNE</u> ✓ Malgré son savoir-faire, L n'effectue sa toilette et sa douche correctement qu'en présence d'un moniteur au quotidien.</p>	-réduire l'accompagnement et notre exigence	-gagner en autonomie	-continuer à l'accompagner tout en revoyant notre exigence c'est-à-dire travailler avec lui essentiellement l'hygiène plutôt que l'apparence.	-présence 1 jour sur 2	2 mois
<p><u>VIE COLLECTIVE</u> ✓ L se laisse vivre et prend très peu d'initiatives malgré ses compétences. Il privilégie les tâches simples (nettoyer tables, poubelles)</p>	-gagner en reconnaissance	-Participer plus à la vie collective	-l'inciter à varier les tâches ménagères -prendre des initiatives	-lors de la réunion des résidents	Au quotidien
<p><u>VIE FAMILIALE ET AMICALE</u> ✓ L sort 1 à 2 fois par mois chez son frère.</p>	-maintenir le lien familial		Planifier les sorties en amont Garder un contact régulier avec la famille	Suivant le planning des sorties	Respect du planning de sortie
<p><u>VIE SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE, ACOUIS COGNITIF</u> ✓ L participe à l'activité sportive sans trop de motivation et en cherchant systématiquement une raison pour ne pas y participer.</p>	-maintenir une activité physique	Tenir mes engagements	-l'encourager à participer le sensibiliser sur les bienfaits de l'activité le valoriser lorsqu'il participe	-tous les mardis de 17h à 18h	Participation sans absence aux activités

<p><u>VIE INTIME/AFFECTIVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L. cherche régulièrement à être couple et avoir une vie sexuelle, essentiellement avec une résidente du foyer qui n'a pas les mêmes attentes que lui. 	<p>-accepter et respecter le désir de la gente féminine</p>		<p>-l'accompagner par le dialogue voire par un professionnel de santé</p> <p>-lui rappeler les règles de consentement</p>	<p>A l'occasion</p>	<p>L. se montre adapté dans ses relations</p>
<p><u>VIE MEDICALE/VIE PROFESSIONNELLE/RELATION AVEC L'ESAT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L. s'invente différents maux essentiellement pour ne pas aller travailler. ✓ L. fait la demande de travailler à mi-temps. 	<p>lui faire prendre conscience du danger que cela représente en termes de crédibilité.</p> <p>Prendre en compte ses demandes</p>	<p>L'accompagner dans la vie professionnelle</p>	<p>-prendre en considération et entendre sa lassitude et sa fatigue</p> <p>-lui faire comprendre l'intérêt de conserver une activité professionnelle et économique</p> <p>-contacter sa tutrice afin qu'elle se rapproche de l'Esat.</p> <p>Mesurer le bénéfice qu'il en retire</p>	<p>A chaque maux</p>	

Date signatures du projet

La personne accueillie

Le référent

Le tuteur

La famille

La direction